

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 2 juillet 2024 à 9h30
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A2 102**

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Céline Million, Géraldine Saint Surin (jusqu'à 11h15), Philippe Forster, Laurent Gallimard, Gérard-Pascal Piau, Khanh Hung Tran, Amanda Martinez-Gil, Roxane Vasconcelos Rodrigues.

Invités : Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Johann Petit, Luc Davenne.

Invités exceptionnels : Alexandre Geny et Ashwin Kissoondoyal (présentation 4L Trophy).

Procurations : Olivier Polit donne procuration à Céline Million, Badr Eddine Ratni et Maxence Jossou donnent procuration à Pascal Pradeau, Bruno Serio donne procuration à Amanda Martinez-Gil. A partir de 11h15, Géraldine Saint Surin donne procuration à Céline Million.

1- Informations de la Direction

➤ Suite à la soumission du projet COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance) de l'Université Paris Nanterre au Ministère, pour un financement d'environ 4,4 M€ sur trois ans, ce dernier demande à l'université d'inscrire plus explicitement une liste de formations à transformer, avec pour objectif d'améliorer leur taux de réussite, taux de poursuite d'études (de la licence en master) et/ou taux d'insertion (du master vers l'insertion professionnelle). Le Ministère a développé un nouvel outil, Quadrant, qui cartographie des formations avec les critères cités ci-dessus. Il a identifié 15 formations parmi 35, dont la licence SPI. Pour la licence SPI, le rapport affichait un taux de réussite de 33,1% en 3-4 ans (sur la base de l'auto-évaluation de la LMD3 en 2018) sur 145 étudiants inscrits et un excellent taux de poursuite d'étude de 97,9% sur 48 inscrits. Le taux de réussite est légèrement en dessous de la médiane nationale (en date de 2018). Il faut savoir que depuis 4 ans, des transformations ont été apportées, sans connaissance de ce rapport, pour améliorer les résultats : le responsable de la mention licence SPI et la Direction de l'UFR ont mis en place des tutorats qui permettent aux étudiants en difficulté de suivre des cours de soutien. Les mathématiques ont été adaptées à nos étudiants en SPI et se font sur le site de Ville-d'Avray et non plus à Nanterre, par des enseignants de l'UFR SITEC et aussi des intervenants de l'UFR SEGMI. Lors d'une réunion avec la Présidence à Nanterre, la direction a informé de ces transformations et a demandé à ce que la licence SPI ne fasse pas partie des 15 formations concernées, ce qui a été entendu.

➤ Dès la rentrée 2024, le nouveau module transversal « Transitions écologiques » sera mis en place et remplacera « Connaissance de soi et des métiers » au semestre 2 de la Licence. Il représentera 24h de cours, 100% en distanciel, pour 3 Ects. Une discussion est en cours pour savoir où replacer les enseignements qui étaient proposés par « Connaissance de soi et des métiers », un besoin pour les L1.

➤ Le Directeur adjoint travaille et prépare un nouveau contenu pour les informations concernant les Relations Internationales, pour le site web de l'UFR SITEC. Il formalise les possibilités d'envoyer nos étudiants à l'étranger et aussi l'accueil d'étudiants étrangers. Des discussions ont eu lieu sur la possibilité d'adapter certains cours en anglais pour les étudiants qui arriveront dans le cadre d'échanges, sans toutefois pénaliser les étudiants résidents. On pourrait par exemple proposer les cours en français et fournir des supports en anglais.

2- Présentation 4L TROPHY et demande d'aide financière

Deux étudiants de l'UFR, le pilote et le co-pilote, présentent leur projet de participation au 4L TROPHY. Il s'agit d'un raid humanitaire qui existe depuis plus de 25 ans, qui regroupe des étudiants de 18 à 28 ans et qui se déroulera du 19 février au 2 mars 2025. Pour réaliser ce projet et rentrer dans un cadre légal à cette action, les étudiants ont créé en février 2023 une association « loi 1901 » à but non lucratif, nommée « 4LsansL ». Le budget prévisionnel est estimé à 11 800 €. Il existe 3 types de partenariat : « Financier » et « en Nature », l'entreprise bénéficie en contrepartie d'un encart publicitaire sur la voiture, ainsi que « Dons et Mécenats » sans contrepartie. Les étudiants ont réussi à trouver quelques sponsors, en attente de fonds, et ils avancent bien avec la Mairie de Villepreux et l'entreprise du père de l'un d'eux. Aujourd'hui, ils sollicitent l'UFR SITEC pour récolter des fournitures scolaires et éventuellement une participation financière. La direction contribuera à l'achat des fournitures scolaires et proposera ce point avec vote lors du prochain conseil de la rentrée, afin de discuter de la partie financière. La direction souhaite que l'UFR SITEC soit représentée sur le véhicule et conseille aux étudiants de prendre également contact avec la Direction de l'IUT. Le dossier de cette présentation a été envoyé à tous les membres du conseil.

3- Point sur le dossier de ré-accréditation de la FIPméca par la CTI

Un dossier de ré-accréditation de la FIPméca est à déposer auprès de la CTI pour le 12 décembre 2024, avec une visite programmée début 2025. Actuellement, il n'y a pas de rapporteur désigné. Ce dossier, à constituer avec référentiel, est adapté pour accréditer les écoles de commerce, ce qui n'est pas tout-à-fait adapté pour la FIPméca. Les principaux documents à fournir sont :

- Un dossier numérique qui devra contenir tous les éléments de preuve.
- Les *datasheets* (remontées d'informations de chaque année sur les cohortes, nombre d'enseignants, enseignants-chercheurs, etc. certifiées par le Directeur de la formation). A partir de ces données, des extractions et statistiques seront faites.
- Un rapport d'auto évaluation. Les points importants sur lesquels il faudra être vigilant seront la responsabilité sociale et environnement durable, la politique de recherche et la politique de qualité.

4- Annexe financière de la convention de partenariat entre la FIPMéca et l'ENS Paris-Saclay : vote

L'annexe financière 2024 a été envoyée aux membres du Conseil pour étude avant la séance. Le reversement à l'ENS Paris-Saclay est de 28 193 € et doit être effectué en décembre 2024. Le Directeur de la FIPMéca détaille les chiffres et nombre d'heures prévus par l'annexe financière. Les recettes étant élevées et les dépenses réduites, une déprogrammation de crédits d'un montant de 65 000 € pour le BI de 2025 a été demandée.

Vote : 12 pour, 1 blanc.

5- Compte-rendu de la séance du 14 mai 2024 : vote

Aucune modification n'a été apportée au compte-rendu du 14 mai 2024. Il est approuvé à l'unanimité.

Vote : 13 pour.

6- Liste prévisionnelle des vacataires à habiliter pour 2024-2025 : vote

Mme Denise Hirsch, membre du conseil de l'UFR SITEC, interviendra en Master 1 GI en 2024-2025 au sein du module « Connaissance de l'entreprise ».

Vote : 13 pour.

7- Responsables de formation 2024-2025 : vote

Le fichier a été envoyé à tous les membres du conseil. Il n'y a pas de changement pour l'année prochaine, et Girolamo Di Cara, qui vient d'être recruté comme Maître de Conférences après un concours, va commencer à s'investir en L3. En 2025-2026, Badr Eddine Ratni prendra peut-être le relais en Master GI, dans le parcours EESC. Au pôle Métiers du Livre, Olivier Thuillas partira en CRCT au second semestre de 2024-2025 et

réfléchit à l'organisation pour assurer le relais. Cécile Rabot souhaite abandonner sa fonction à l'EUR ArTeC. Il y aura de nouveau un appel à candidature pour assurer la responsabilité du DIU ArTeC+.

Vote : 13 pour.

8- Point sur la rentrée 2024

Les réunions de rentrée des formations sont organisées comme suit :

- L1 SPI et CMI-ATE 1 : lundi 2 septembre à 10h30, salle A1 330.
- L2 SPI et CMI-ATE 2 : lundi 2 septembre à 9h, salle A1 330.
- L3 SPI et CMI-ATE 3 : lundi 2 septembre à 12h, salle A1 330.

- Réunion commune des trois parcours de M1 GI et CMI-ATE 4 : lundi 2 septembre à 13h.
Les réunions spécifiques aux parcours seront organisées à la suite de la réunion commune. Les salles seront communiquées ultérieurement.

- M2 GI et CMI-ATE 2 : lundi 9 septembre.
 - Parcours EESC : 12h30, salle A1 333.
 - Parcours ENMA : 13h30, salle A1 224.
 - Parcours MSCAE : 13h30, salle E305.

- M1 MDL : lundi 2 septembre à 9h, Amphi du pôle MDL.
- M2 MDL : lundi 2 septembre à 11h, Amphi du pôle MDL.

9- Point sur le recrutement 2024 au 28 juin

➤ Recrutement sur Parcoursup (L1 et CMI-ATE 1) :

Formation	COL	Propositions acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement
CMI-ATE 1	24	13	13
L1 SPI	21	5	16

➤ Recrutement sur eCandidat (L3 et M2) :

Formation	Avis favorables	Confirmations
L3 SPI	12	9
M2 EESC	8	8
M2 ENMA	4	4
M2 MSCAE	2	1
M2 Biblio	0	0
M2 Edition	5	1 (3 désistements)
M2 Librairie	0	0

➤ Recrutement sur Mon Master (M1) :

Formation	Formation initiale			Apprentissage		
	COL	Candidatures acceptées provisoirement	Candidatures acceptées définitivement	COL	Candidatures acceptées provisoirement	Candidatures acceptées définitivement
M1 EESC	14	3	11	2	0	2
M1 ENMA	11	1	13	4	0	0
M1 MSCAE	16	1	15	2	0	0
M1 Bibliothèques	12	1	8			
M1 Edition	14	7	4	22	0	11
M1 Librairie	12	0	11			

➤ Recrutement sur EeF (M1 et M2) :

Formation	Réponses favorables	Confirmations
M1 EESC	9 (dont 1 visa refusé)	6 (dont 2 visa accordés)
M1 ENMA	4	3 (dont 2 visa accordés)
M2 ENMA	0	0

10- Point sur le dialogue annuel de composante 2024

Ce point n'a pas été discuté lors de cette séance car il n'y a pas encore eu de discussion avec la Présidence de l'université et est donc reporté ultérieurement.

11- Questions diverses

➤ A la demande d'un collègue MAST, une collègue demande si une prolongation du contrat de ce dernier, se terminant le 31 août 2025, est envisagée. La direction répond que son contrat de MAST, qui a été renouvelé, ne le permet plus. Cela a déjà été communiqué au collègue concerné par le service RH.

➤ La gestionnaire pédagogique du Master GI souhaite avoir la confirmation qu'un étudiant redoublant de CMI se réinscrit bien en parcours CMI, et non filière support, ce que la direction confirme suite aux échanges eus avec le responsable du CMI. Ces étudiants devront donc, lors de leur inscription administrative, se réinscrire dans le parcours CMI. Elle demande également si un étudiant redoublant de CMI est autorisé à intégrer la filière support s'il souhaite abandonner le parcours CMI. La direction souhaite que cela devrait être étudié au cas par cas. Dans ce cas de figure, ces étudiants inscrits en CMI devront demander une modification par la suite auprès du service de la scolarité générale.

Fin de la séance à 12h10.